CHAMPIONNATS DE BRETAGNE CSO AMATEUR 2023
les 26, 27, 28 et 29 mai 2023
à BOURGBARRE - ECURIE DE LA VAYRIE

Réservation de boxes : tarif forfaitaire pour la durée du Championnat.

Aucun engagement ne pourra faire l'objet d'un remboursement pour non partant, après les forfaits du dimanche soir 21 mai 2023.

- Les épreuves des Championnats Amateur (Am Elite, Am 1, Major Am 1, Am 2, Major Am 2, Am 3) sont réservées aux cavaliers bretons et ne sont pas ouvertes aux licenciés d'autres régions.

- Les cavaliers feront un seul engagement pour les 3 étapes.
  « Engagement Terrain » = NON « Invitation Organisateur » = NON « Engagement Hors Classement » = NON

- Le changement de cheval ou de cavalier est autorisé (mais pas les 2) avant la 1ère épreuve de chaque championnat. Il concerne obligatoirement les 3 épreuves.

- Les Championnats Major Am 1 et Major Am 2 sont ouverts aux cavaliers Amateurs âgés de 40 ans et plus, nés en 1983 ou avant.

- Les Championnats Amateur 2 sont divisés en 2 catégories, en fonction de l'âge des concurrents : 26 ans et + (nés en 1997 ou avant) et 25 ans et – (nés en 1998 ou après).

Règlement général du Championnat de Bretagne Amateur 2023

Les Championnats se courent sur 3 étapes.
Les cavaliers feront un seul engagement pour les trois étapes.

Art 1. Un même cheval ne peut entrer dans le classement que d'un seul Championnat.

Art 2. Fermetures des épreuves pour les couples en fonction des performances : se référer au règlement fédéral de CSO.

Art 3. En respectant les règles fédérales de participation des chevaux, les cavaliers Amateurs peuvent participer aux épreuves de plusieurs niveaux de Championnats, mais seul sera pris en compte le Championnat de niveau le plus élevé pour l'attribution du titre.

Le niveau des épreuves « Amateur » est le suivant, de manière décroissante : Elite, Am 1, Major Am 1, Am 2, Major Am 2, Am 3.

Ex 1 : "Un cavalier engagé dans le Championnat Major Am 1 peut participer aux épreuves des Championnats Am 2 ou Am 3, mais il ne peut prétendre à disputer le Championnat dans ces 2 catégories."

Ex 2 : "Un cavalier Major, engagé à la fois dans le Championnat Am 1 ou Am 2 et le Championnat Major Am 2, peut disputer les épreuves du Championnat Major, mais ne peut prétendre disputer le Championnat dans la catégorie Major".

Art 4. Un cavalier peut engager 3 chevaux, âgés de 6 ans ou plus, par championnat, mais il doit annoncer avant la reconnaissance de la 1ère étape (barème C) avec quel cheval il court le championnat.

Faute de déclaration en temps et en heure, sera pris en compte le couple ayant eu le plus mauvais résultat à la première épreuve.

Art 5. **Tous les championnats se déroulent de la façon suivante :**

Dans les 3 étapes, à égalité de points, un couple ayant abandonné est toujours classé après un couple éliminé

- **1ère étape : Vitesse jugée au Barème C**

L'ordre de départ est celui du listing FFE. *(Les éventuelles dérogations ne pourront être acceptées qu'en avançant l'ordre de passage)*.
Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux deux premières décimales.
Le concurrent ayant obtenu après cette conversion, le moins de points, recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents seront crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent.
Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, lui sera attribué le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 secondes, et multiplié par le coefficient ci-dessus.

A l'issue de cette 1ère épreuve, le classement de l'épreuve sera établi. Les 8 meilleurs couples seront appelés à la remise des prix. La distribution des gains se fera d'une façon réglementaire (1er : 25%, 2ème : 19%, 3ème : 15%, 4ème : 12%, 5ème : 10%, 6ème : 8 %, 7ème : 6%, 8ème : 5%, autres classés : 4%).

- **2ème étape : Préparatoire Grand Prix, jugée au Barème A sans chrono. 350m/mn**

L'ordre de passage des concurrents dans la deuxième étape est l'inverse de celui du classement obtenu dans la première étape *(les éventuelles dérogations ne seront acceptées que pour la piste non prioritaire, la piste blanche)*.
Les non partants de la 1ère étape peuvent participer à la 2ème étape sans, toutefois, pouvoir être classés dans le championnat. Ils partiront en début d'épreuve ainsi que les concurrents montant les chevaux qui ne participent pas au championnat.
Les éliminés ou abandons sur cette étape sont crédités du score du concurrent le plus pénalisé de l'étape en question plus 20 points.
Tous les sans faute recevront un flot à la sortie de piste.
Le classement provisoire du championnat est publié à l'issue de ces épreuves (points 1ère étape + points 2ème étape)

- **3ème étape : FINALE, Épreuve Grand Prix en 2 manches au Barème A au chrono**

Peuvent participer à la 3ème étape :

Am 2 Major :	Tous les couples engagés
Am 1 Major :	Tous les couples engagés
Amateur Elite :	Les 30 premiers couples du championnat après la 2ème étape
Amateur 1 :	Les 30 premiers couples du championnat après la 2ème étape
Am2 26 ans et + :	Les 30 premiers couples du championnat après la 2ème étape, cavaliers nés en 1997 et avant
Am2 25 ans et - :	Les 30 premiers couples du championnat après la 2ème étape, cavaliers nés en 1998 et après
Amateur 3 :	Les 30 premiers couples du championnat après la 2ème étape.

1ère manche : barème A au chrono (350m/mm)

Les concurrents rentrent dans cette étape avec le cumul des points des étapes précédentes.
L'ordre de passage de l'épreuve sera l'inverse du classement général provisoire à l'issue des deux premières étapes.
Les éventuelles dérogations ne seront acceptées que pour la piste non prioritaire, la piste blanche.
Les éliminés sur la 1ère manche, sont crédités du score du concurrent le plus pénalisé de la manche en question plus 20 points.
Le classement final du Championnat pour les concurrents non qualifiés pour la 2ème manche est établi en totalisant les points : 1ère étape + 2ème étape + 1ère manche de la 3ème étape. Ces concurrents sont classés après le dernier des concurrents qualifiés pour la 2ème manche.

2ème manche : barème A au chrono sur un parcours réduit. (350m/mm)

Sont qualifiés pour cette manche :

- **Tous les couples sans faute sur la première étape avec un minimum de 25 % des partants de l'épreuve.**

Si le quota de 25 % de sans faute n'est pas atteint, les concurrents suivants seront qualifiés pour la 2ème manche en fonction de leurs pénalités et de leurs temps dans la 1ère manche.

Seuls ces couples seront classés dans l'épreuve (règlement fédéral CSO).

- **et les 8 couples les mieux classés au Championnat à l'issue du cumul des points : 1ère étape + 2ème étape + 1ère manche de la 3ème étape**.

L'ordre de passage sera l'inverse du classement général provisoire à l'issue des 2 premières étapes du Championnat et de la 1ère manche de la 3ème étape.

Les couples non-partants, éliminés ou ayant abandonné dans la 1ère manche ne peuvent pas repartir dans la 2ème manche.

Les éliminés et les abandons lors de la 2ème manche, sont crédités du score du concurrent le plus pénalisé de la 2ème manche plus 20 points.

En Amateur Elite, 3 obstacles pourront être rehaussés de 5 cm sur la 2ème manche.

Classement de l'épreuve :

Il s'obtient en additionnant les points de pénalité des 2 manches de la finale.

Les éventuels ex aequo sont départagés par le temps de la 2ème manche (article 2.2.C.2.c du règlement CSO).

Classement du Championnat :

Le classement final du championnat Amateur est établi en totalisant les points obtenus :

1ère étape + 2ème étape + 1ère manche de la 3ème étape + 2ème manche de la 3ème étape.

Les temps des 2 manches de la finale ne sont pas pris en compte.

Sera déclaré ***CHAMPION DE BRETAGNE*** Amateur 3, Major Amateur 2, Amateur 2, Major Amateur 1, Amateur 1 ou Amateur Elite, **le cavalier totalisant le moins de points de pénalités.**

En cas d'égalité de points, les concurrents seront départagés par leur classement lors de la Finale.

- Consolante : Barème A à temps différé

Les cavaliers Am Elite, Am 1, Am 2, Am 3 non qualifiés pour la 3ème étape peuvent participer à la consolante de leur catégorie.
Les chevaux qualifiés pour la 3ème étape (Finale) ne peuvent pas participer aux consolantes.
Les cavaliers non qualifiés pour les finales sont inscrits d'office dans les consolantes.
Toutefois, pour optimiser le timing de la journée, ceux qui ne souhaitent pas y participer doivent IMPERATIVEMENT déclarer leur forfait dès la publication des résultats de la 2ème étape.
Les concurrents rentrent dans cette consolante avec le cumul des points des étapes précédentes.
La suite du classement du Championnat est établie en totalisant les points : 1ère étape + 2ème étape + consolante (points uniquement sans tenir compte du chronomètre).
Les éliminés et les abandons, sont crédités du score du concurrent le plus pénalisé de l'épreuve plus 20 points.
Le classement des consolantes sera publié sur le site internet du CREB la semaine suivant les Championnats.

Dotations : Dotation globale 2023 : 8750 € + Prix créés

a) **Pour les étapes** : le 1er quart des couples classés dans chaque étape est récompensé.

b) **Pour le Championnat :**

Les 3 premiers des Championnats

Am 3, Am 2 Major, Am 2 de 25 ans et -, Am 2 26 ans et +, Am 1 Major, Am 1, Am Elite reçoivent :

1er : Médaille d'Or + Trophée + chemise polaire + plaque + flot + cadeaux,
2ème : Médaille d'Argent + plaque + flot + cadeaux,
3ème : Médaille de Bronze + plaque + flot + cadeaux.

La présence des lauréats à la cérémonie de remise des prix est obligatoire sous peine de ne pas recevoir lots et trophées.

Commission d'appel : Elle sera présidée par Hervé GELEBART. Ses membres sont : Hervé GELEBART, Laurence MICHELET, Sébastien COUTURIER

Détail des épreuves des championnats : Les jours sont donnés à titre indicatifs

Championnat		Hauteur	Dotation	Engagement	N° épreuve	Jour	Terrain	Licences
Am 3	1ère étape	0.95 m	200 €	90 €	1	vendredi		Licences **Bretagne** uniquement
	2ème étape	1.00 m	200 €		11	samedi		
	3ème étape	1,00 m	300 €		21	dimanche		
	Consolante	1.00 m	150 €		31	dimanche		
Am 2 25 ans et - 26 ans et +	1ère étape	1,05 m / 1,05 m	250 € / 250 €	100 € / 100 €	3 / 4	vendredi		
	2ème étape	1,10 m / 1,10 m	250 € / 250 €		13 / 14	samedi		
	3ème étape	1,10 m / 1,10 m	400 € / 400 €		23 / 24	lundi		
	Consolante	1,10 m / 1,10 m	150 € / 150 €		33 / 34	lundi		
Am 1	1ère étape	1,15 m	350 €	110 €	6	vendredi		
	2ème étape	1,20 m	350 €		16	samedi		
	3ème étape	1,20 m	600 €		26	dimanche		
	Consolante	1,15 m	150 €		36	dimanche		

Championnat		Hauteur	Dotation	Engagement	N° épreuve	Jour	Terrain	Licences
Am Elite	1ère étape	1,25 m	500 €	120 €	7	vendredi		Licences FFE **Bretagne** uniquement
	2ème étape	1,25 m	500 €		17	dimanche		
	3ème étape	1,25 m	1 000 €		27	lundi		
	Consolante	1.25 m	150 €		37	lundi		
Major Am 2 M/ Am 1 M	1ère étape	1.05 m / 1,15 m	250 € / 350 €	100 € / 110 €	2 / 5	samedi		
	2ème étape	1.05 m / 1,15 m	250 € / 350 €		12 / 15	dimanche		
	3ème étape	1.05 m / 1,15 m	400 € / 600 €		22 / 25	lundi		

Horaires des épreuves (donnés à titre indicatif)

Carrière principale – Central Park (Sable)			
Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi
Carrière du haut – Piste blanche (Sable)			
Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi